



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 20 Août 2026

Compte-Rendu

Présents	10	GUIBERTI Frédéric, VANDERMARLIERE Gilles, CLAUS Yves, AVALLET Jessica, DAMBRAS Francis, FRANCOIS Cécile, GADAT Sophie, KIEFFER-PERILLAT Valérie, LAMBERT Serge, LEFRANC Isabelle
Pouvoir(s)	2	BERLIER Gilles a donné pouvoir à Valérie PERILLAT-KIEFFER BALENO Alexandra a donné pouvoir à Sophie GADAT

Approbation du compte-rendu du 18 Juin 2026

1- Achat Parcelle A 1165 de Mr MARTH Georges

Monsieur Georges MARTH propose de vendre sa parcelle A 1165 située au lieu-dit «La Cabra » d'une superficie totale de 470 m² au prix 0.30 € le m² (sans bois) soit 144.60 €.
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'acheter la parcelle détaillée ci-dessous :

N° Parcelles	Lieudits	Superficies	Nature Cadastrale	Zonage
OA 1165	La Cabra	470	utaies résineuses	N
	TOTAL	470 m²		

FIXE le prix d'achat total à 144,60 €

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires aux fins de régulariser cette acquisition, aux frais de la commune.

2- Achat Parcelle A 1166 de Mr SAUTHIER Roger

Monsieur Roger SAUTHIER propose de vendre sa parcelle A 1166 située au lieu-dit «La Cabra » d'une superficie totale de 482 m² au prix de 400 euros (avec bois).
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'acheter la parcelle détaillée ci-dessous :

N° Parcelles	Lieudits	Superficies	Nature Cadastrale	Zonage
OA 1166	La Cabra	482	utaies résineuses	N
	TOTAL	482 m²		

FIXE le prix d'achat total à 400,00 €

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires aux fins de régulariser cette acquisition, aux frais de la commune.

3- Achat Parcelle C 66 de Mr CHIARAVALLI

Monsieur Gilles CHIARAVALLI propose de vendre sa parcelle C 66 située au lieu-dit «Le chalet des lanches» d'une superficie totale de 1284 m² au prix de 386 €.
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'acheter la parcelle détaillée ci-dessous :

N° Parcelles	Lieudits	Superficies	Nature Cadastrale	Zonage
OC 66	Le chalet des Lanches	1284	utaies résineuses	N
	TOTAL	1284 m²		

FIXE le prix d'achat total de 386 €

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires aux fins de régulariser cette acquisition, aux frais de la commune.

4- Soumission de 30 Parcelles à l'ONF

Monsieur le Maire propose d'intégrer 30 parcelles à la gestion de l'ONF, voir détail ci-dessous :

	N° Parcelles	Lieux	Nombre de m ²
1	C 37	Bois de la Fourmilière	449
2	C 59	Le Chalet des lanches	19 510
3	C 60	Le Chalet des lanches	544
4	C 61	Le Chalet des lanches	3 815
5	C 62	Le Chalet des lanches	7 902
6	C 63	Le Chalet des lanches	2 463
7	C 66	Le Chalet des lanches	1 284
8	C 69	Le Chalet des lanches	647
9	C 70	Le Chalet des lanches	815
10	C 71	Le Chalet des lanches	5 120
11	C 130	Le Bois d'en bas	2 430
12	C 131	Le Bois d'en bas	4 840
13	C 136	Le Bois d'en bas	411
14	C 152	Creulents	2 022
15	C 156	Creulents	3 013
16	C 159	Creulents	1 922
17	C 163	Creulents	13 619
18	A 1481	La Salle	2 116
19	A 1520	La Salle	2 460
20	A 1521	La Salle	2 158
21	A 1523	La Salle	410
22	A 1525	La Salle	963
23	A 1526	La Salle	1 331

24	A 1533	La Salle	2 554
25	A 1539	La Tremblette	2 980
26	A 1540	La Tremblette	1 014
27	A 1666	La Chataigneraie	1 980
28	A 1670	La Chataigneraie	599
29	A 1671	La Chataigneraie	834
30	A 1734	Les Avenières	2 026
		TOTAL	90 115

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire

5- Convention de mandat de facturation par l'ONF

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner mandat à l'ONF (gratuit) pour procéder, en son nom et pour son compte, à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes de bois issues de la forêt communale.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire

ACCEPTE de signer la convention de mandat de facturation par l'ONF.

INFORMATIONS

✚ Dissolution de l'association Comité d'animation de Saxel

✚ Elections sénatoriales se dérouleront le 27 septembre 2026

Fin de séance 21h06

Le Maire

Frédéric GUIBERTI



Le Secrétaire de Séance

Yves CLAUS

